



## **1.2 Objectifs du projet Asstel 2**

**Objectif général :** Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience des exploitations familiales d'élevage dans les départements de Dagana et Podor

**Objectif spécifique 1 :** Renforcer et structurer les services de collecte, les centres de services de proximité et leur réseau pour les familles d'éleveurs des départements de Dagana et Podor

**Objectif spécifique 2 :** Améliorer les moyens d'existence des familles d'éleveurs (en particulier les plus pauvres) et leurs capacités à passer les périodes de soudure et de crise

**Objectif spécifique 3 :** Favoriser le dialogue interprofessionnel (filière lait) et la concertation multi-acteurs (politique territoriale)

## **1.3 Partenariats**

### **Asodia - Association Sud-Ouest Développement International Agricole**

Créée en 1975, Asodia a son siège social à Toulouse. Elle vise à sensibiliser et à rassembler, dans la Région Midi-Pyrénées, des Organisations Professionnelles Agricoles et toutes personnes morales ou physique qualifiées dans le domaine du développement agricole et rural international, avec pour objet de participer à des échanges et à des programmes de développement internationaux et, d'une façon générale, d'entreprendre toute action, y compris financière, favorisant une coopération entre les milieux agricoles et ruraux de Midi-Pyrénées et les pays étrangers. L'ASODIA interviendra en appui au volet technique par des missions d'expertises qui mobiliseront des compétences recherchées au sein du vivier disponible dans les organisations professionnelles membres de l'ASODIA. Elle participera au Comité de Pilotage et devrait également être amenée à intervenir sur le financement des investissements des exploitations agricoles par la mobilisation du Fonds Régional de Développement International Coopératif (FREDIC).

### **Apess (Association pour la promotion de l'élevage en savane et au Sahel)**

L'APESS est une association sous-régionale d'éleveurs qui a développé ces activités dans le département de Dagana et est à l'origine de la mise en place avec la LDB et le Gret, de la plateforme d'innovation qui est un espace de dialogue entre les éleveurs et la LDB. Cette PI est le cadre d'élaboration d'actions communes aux acteurs, et le réceptacle de co-financements permettant notamment de soutenir les investissements sur la collecte, les services d'approvisionnement en fourrages, en aliments concentrés et d'autres services via les CSP. La poursuite de la collaboration avec l'Apess, le renforcement de ce cadre interprofessionnel (qui devra associer d'autres OP et organisations de base) et les actions menées en terme de développement de services sont importants pour renforcer et améliorer le dispositif d'agriculture contractuelle mis en place. L'Apess sera également mobilisée pour appuyer la structuration du réseau des CSP et participer au cadre de concertation. Enfin l'Apess assurera des actions de plaidoyer pour améliorer les politiques d'élevage aux niveaux territorial et national (voire régional).

### **ARD- Agence régionale de développement de Saint Louis**

Les collectivités locales n'étaient pas « formellement » partenaires dans la phase 1 mais avaient été associées à travers la présidence du comité de pilotage assurée par le Conseil régional de Saint Louis (CRSL) et le Groupement d'intérêt communautaire regroupant les collectivités du département qui assurait l'animation du cadre de concertation inter-acteurs. La disparition du CRSL et l'avènement du conseil départemental – CD (acte III de la décentralisation) a amené à lui proposer

d'assurer la présidence du comité de pilotage. La phase 2 a pour ambition de développer l'approche territoriale à travers l'élaboration concertée d'une stratégie départementale de développement de l'élevage qui inclue un dispositif d'alerte précoce. Pour ce faire et assurer une diffusion/capitalisation de cette approche du développement économique local, un partenariat sera développé dans la phase 2 avec l'ARD qui a pour mission d'appuyer les collectivités locales de la région. Le gret développe déjà des collaborations avec l'ARD et les collectivités locales pour améliorer l'accès à l'eau, enjeu important dans la zone de Jeeri.

#### 1.4 Principaux bailleurs

Le projet Asstel2 est cofinancé à hauteur de 1 616 272 € par :

Bailleur	Montant
DPO/AFD	786 274 €
Coopération monégasque	394 135 €
région Occitanie	122 023 €
Fondation Raja	50 001 €
Projet Valpac LdB (Cedeao)	213 205 €
Pafao- CFSI- Fondation de France	50 004 €
<b>Total</b>	<b>1 616 272 €</b>

#### 1.5 Groupes cibles

Bénéficiaires directs : 1500 exploitations familiales, 25 élevages pilotes et 15 collecteurs de lait. 300 femmes alphabétisées, 25 CSP mis en réseau, OP

Bénéficiaires indirects: 9000 personnes, membres des exploitations familiales.

#### 1.6 Résultats attendus et principales activités

***R.1.1 – 25 Centres de service de proximité (CSP) développent durablement chacun au moins deux services d'appui à la production et/ou à la commercialisation pour les familles d'éleveurs dans 8 communes rurales***

A.1.1 – Appui à l'élaboration concertée des projets de développement des Centre de Services de Proximité (CSP), de leurs plans d'actions et d'investissement

A.1.2 – Identification et formation des animateurs endogènes (issus des communautés) dans les CSP

A.1.3 – Appui à la mise en œuvre et au suivi des projets de développement des CSP

A.1.4 – Renforcement et développement de l'offre durable de services, développée par les CSP

***R.1.2 - Les réseaux de collecte sont mieux structurés, plus efficaces et répondent mieux aux attentes des ménages et des laiteries***

A.1.5 – Cartographie des circuits de collecte (mise à jour) et des nouvelles familles intéressées

A.1.6 – Étude technique, organisationnelle et économique de mise en place de nouveaux circuits

A.1.7 – Renforcement de la formation des collecteurs

A.1.8 – Promotion du métier de collecteur : supports de formation, diffusion auprès de jeunes

***R.2.1 – 1500 familles vulnérables renforcent leurs moyens d'existence et leur capacité de résilience par l'accès à des services, l'information, des formations et l'alphabétisation au sein des CSP***

A.2.1 – Animations et formations au niveau des CSP pour la mise en œuvre d'actions à base familiale et / ou communautaire pour gérer les périodes de crise et réduire des périodes de soudure.

A.2.2 – Accompagnement des initiatives d'activités économiques (en dehors du lait) portées notamment par des groupes de « jeunes » et de « femmes » (information, conseil, formation)

A.2.3 – Mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle par un prestataire de service spécialisé auprès des membres des CSP (en priorité les femmes)

***R.2.2 – 25 exploitations pilotes (EP) servent de lieu de démonstration et d'échange pour diffuser de bonnes pratiques d'élevage auprès de 1500 familles***

A.2.4 – Appui- Conseil et animation d'un groupe de 25 exploitations familiales pilotes organisées en réseau (technique de production, gestion), soutien innovation et suivi technico-économique

A.2.5 – Mise en œuvre de formations de base en techniques d'élevage (lait et embouche) au bénéfice des membres des unités secondaires des CSP

A.2.-6 – Analyse, capitalisation et diffusion des travaux issus du réseau EP groupe de référence en direction des OP, acteurs de la filière et instances locales (Plateforme d'innovation lait, cadre de concertation, services de l'élevage, etc.)

***R.3.1 – La plate-forme d'innovation lait renforce sa mission de concertation interprofessionnelle et met en œuvre un plan stratégique à 3 ans***

A.3.1 – Définition concertée d'une vision et stratégie d'intervention de la Plateforme d'innovation lait (PIL)

A.3.2 – Examen/suivi des services aux éleveurs, et analyse régulière et mise en débat des modèles technico-économiques des systèmes d'élevage (lait- viande) et de collecte : capitalisation, partage

A.3.3 – Appui à la mise en œuvre et bilan des plans d'actions annuels

***R.3.2 – Le Conseil départemental de Dagana met en œuvre un plan stratégique tri-annuel de développement de l'élevage bovin, élaboré de manière concertée avec les acteurs du territoire***

A.3.4 – Renforcement des élus et agents du Conseil Départemental (CD), CD -appui des techniciens de Languedoc Rousillon/Région Midi-Pyrénées (devenue Région Occitanie)

A.3.5 – Renforcement de capacités des OP (dialogue politique) et appui à des microprojets proposés par ces OP

A.3.6 – Elaboration concertée du document de planification du développement de l'élevage bovin

A.3.7 – Mise en place d'un dispositif d'alerte précoce et diffusion des informations

A.3.8 – Appui à l'animation du cadre de concertation multi-acteurs

***Le dispositif de suivi évaluation capitalisation du projet***

Le suivi de l'avancement des activités s'est fait par volet par chaque responsable de volet sous la supervision de l'adjoint chef de projet . L'exploitation des bases de données permettent aux responsables de volet de produire des notes d'avancement trimestrielles que le chef de projet en binome avec l'adjoint, consolident. Une note d'avancement est produite chaque année et est présentée en comité de pilotage. En plus des données de suivi, des bilans simplifiés sont réalisés pour mesurer le niveau d'atteinte de certains indicateurs. Des réunions de coordination mensuelles

(chaque volet) et bimensuelles (toute l'équipe) sont organisées pour faire le point de l'état d'avancement, planifier les prochaines activités. Le processus de capitalisation a été lancé et 04 grands axes ont été retenus :

Axe 1 : appui aux systèmes de production d'élevage des exploitations familiales en milieu sahélien

Axe 2 : amélioration de la situation sociale et économique des exploitations familiales d'élevage

Axe 3 : promotion de la concertation interprofessionnelle et territoriale

Axe 4 : gestion de partenariat dans le cadre d'un projet multi acteurs

### ***Quelques éléments de réorientation de la stratégie d'intervention du projet***

Au cours du dernier trimestre 2016 et à l'occasion du 1er comité de pilotage, une réorientation des modalités d'intervention du projet pour certaines activités ont été discutées, stabilisées et validées :

- ❖ La structuration des services collectifs d'appui à la filière lait, par le projet, s'est exécutée au travers de la plateforme d'innovation lait (PIL) mis en place lors de la phase 1 avec l'appui du projet « Galo » (Apess/Gret). En effet le projet de la coopérative des producteurs laitiers (CPLD qui est membre de la PIL) a été soutenu.
- ❖ Par ailleurs, il avait été retenu de conduire la réalisation d'une étude sur les débouchés locaux des produits laitiers (nature des produits, importance de la vente directe selon les saisons, diagnostics et débouchés potentiels pour les mini laiteries). Les résultats de cette étude ont permis de mener une action pilote d'appui à une mini laiterie afin de promouvoir la diversification des produits laitiers dans le marché local.
- ❖ La finalisation d'un manuel de formation du métier de « collecteur » réalisée en collaboration avec le Ministère de l'Elevage afin de favoriser une large diffusion locale mais également auprès d'acteurs dans les autres régions du Sénégal.
- ❖ Et enfin que la porte d'entrée pour les actions d'alphabétisation, d'accompagnement des initiatives économiques ainsi que l'animation et la diffusion des innovations techniques et de gestion des risques, sera dans un premier temps « le village » en retenant ceux qui faisaient partie des anciens territoires d'action des CSP (Asstel1).

## 2. Les objectifs de l'évaluation

### 2.1 Les objectifs et attentes du commanditaire

Les objectifs de l'évaluation finale sont de plusieurs ordres. Il s'agit d'une part de fournir à l'équipe de projet un bilan de son action et des activités réalisées, d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'impact (ou effets), la viabilité des activités et de formuler des recommandations pour la phase 3 du projet en cours de montage qui sera intégré à la convention programme d'Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (Asanao) <https://www.gret.org/wp-content/uploads/Fiche-projet-ASANAO-VF.pdf>

**Objectif 1 : Apprécier la qualité du travail réalisé, aux regards des objectifs du projet et du contexte de l'action**

#### ■ Pertinence et cohérence

- Analyse de la pertinence globale : Les activités menées dans le cadre du projet sont-elles appropriées aux objectifs et au contexte des zones d'intervention du projet (lors de la formulation et actuellement)?
- Analyse de la pertinence de la stratégie et de la méthodologie de mise en œuvre du projet : analyse des forces et faiblesses du dispositif de mise en œuvre, analyse de la stratégie d'intervention et des activités sur les deux zones agro-écologiques, analyse des réorientations stratégiques et de leur pertinence.

#### ■ Efficience

- Les moyens mobilisés ont-ils permis la mise en œuvre des activités ?
- Sont-ils utilisés de façon optimale ?

#### ■ Efficacité

- Les activités mises en œuvre ont-elles été efficaces au vu de la stratégie retenue ? Ont-elles permis l'atteinte des résultats attendus sur le plan global et en fonction des maillons (production, transformation, commercialisation) et des bénéficiaires ?
- L'action du projet permet-elle de répondre à des besoins non couverts ou insuffisamment couverts par d'autres intervenants (recherche de complémentarité)? Comment s'est faite l'articulation / l'harmonisation avec les autres programmes en cours sur cette même thématique ?

#### ■ Impact /effets

L'évaluation s'attachera à analyser les effets des actions plus que les impacts, notamment:

- L'action du projet a-t-il une incidence sur la sécurité alimentaire des ménages ? A-t-elle permis la diversification et l'augmentation des revenus ?
- Dans quelle mesure le projet a permis une amélioration et évolution des pratiques de production laitière des éleveurs?
- L'accès à des services collectifs d'appui à la structuration de la filière laitière (collecte, alimentation, conseil, formation, ..) s'est-il amélioré ?
- Les ménages bénéficiaires du projet ont-ils diversifié leurs revenus ? est ce qu'il y eu une augmentation significative des revenus et cela est-il imputable aux actions développées ?

- Comment la problématique du genre a-t-elle été prise en compte dans le projet ? Plus spécifiquement, dans quelle mesure les actions spécifiques ciblant les femmes et les jeunes ont-elles permis d'améliorer leurs capacités à lire, écrire, compter en pular et s'exprimer en public et quels changements éventuels cela a-t-il induit ? Des évolutions dans les rapports femmes/hommes sont-elles perceptibles ?
- Dans quelle mesure a-t-elle permis un renforcement des capacités des partenaires principaux et des autres partenaires et acteurs impliqués ?

***Objectif 2 : Apprécier la durabilité des résultats et identifier les éventuels effets indirects du projet dans la zone d'action***

- Dans quelle mesure les activités initiées dans le cadre du projet présentent un caractère pérenne (en tenant compte de l'évaluation du contexte et de son évolution) ?
- Quel est le degré d'appropriation des innovations introduites par le projet ?
- Comment les principes et méthodes promus au travers du projet sont-ils compris et utilisés par les bénéficiaires ? Comment les expriment-ils ? (rôle et appropriation du CEF et contrôle laitier, fonctionnement de la PIL, dispositif d'animation villageoise relais, alphabétisation des familles)
- Les services mis en place au sein de la Coopérative des producteurs laitiers de Dagana (CPLD) sont-ils durables ou en voie de l'être ? Si non, quelles sont les éléments qui conditionnent leur durabilité ?

***Objectif 3 : proposer des recommandations pour renforcer les acquis et accroître l'impact du projet dans le cadre de la phase 3***

La seconde phase a permis d'observer à l'échelle du réseau « d'élevage pilotes » des évolutions dans les pratiques d'élevage et de production laitière et d'enclencher des dynamiques autour de la diversification des activités économiques corrélées à la mise en place d'un dispositif d'animation villageoise relais et d'un programme alphabétisation. La phase 3 du projet Asstel vise essentiellement la consolidation des acquis d'Asstel1 et d'Asstel2 et la prise en charge des dispositifs et capacités d'animation et d'appui par des organisations et institutions, afin d'en assurer la pérennité.

La mission devra donc analyser l'intérêt des différentes organisations et institutions avec lesquelles le projet travaille (Apress/Cripa, ARD, conseil départemental de Dagana, service départemental élevage, Plate-forme d'innovation lait présidé par la Laiterie du Berger, Coopérative des producteurs laitiers...) pour la mise en œuvre des services aux exploitations familiales d'élevage (conseil, formation, appui aux initiatives économiques, accompagnement des associations d'épargne-crédit, alphabétisation) et évaluer les acquis et les besoins de renforcement des activités dans un objectif de durabilité. Il s'agira notamment de répondre de préciser :

- Dans quelle mesure serait-il possible d'assurer l'ancrage du dispositif d'appui-conseil au sein d'organisations professionnelles fortes (sur le plan institutionnel, technique et organisationnel) afin d'accompagner la transformation durable des systèmes d'élevage et de garantir la poursuite des dynamiques socio économiques ?

- Comment les espaces de concertation au sein de la filière (PIL) et au sein du territoire (sous commission élevage) peuvent continuer à fonctionner et assurer leur mission de dialogue et de formulation d'actions ou de recommandations ?

Sur la base des analyses réalisées, des travaux de capitalisation et des pistes déjà identifiées, la mission devra formuler des recommandations détaillées et argumentées pour permettre au Gret d'adapter sa stratégie d'appui aux exploitations familiales d'élevage dans la zone d'intervention pour renforcer les moyens d'existence et la résilience et de mieux intégrer les dimensions genre et agrinut dans la troisième phase du projet.

## **2.2 Méthodologie**

### **■ Informations disponibles à valoriser**

Le projet dispose d'un certain nombre de documents permettant de préciser :

- les intentions et les évolutions stratégiques : contrat du projet (AFD, RMP/occitanie, DCI Monaco, CFSI PAFAO, Fondation Raja, CEDEAO à travers le projet Valpac géré par la Laiterie du Berger), les comptes rendus annuels aux différents bailleurs, rapports de mission de suivi, les comptes rendus des réunions des comités de pilotage et notes annexées ;
- les résultats concrets, les difficultés rencontrées et les choix tactiques : comptes rendus de mission, tableaux de suivi des activités et des résultats, notes diverses, dont la note d'avancement des activités réalisées en 2018 (au 31/12/2018), note d'avancement trimestrielle au 30/04/2019, premiers résultats du chantier capitalisation en cours.

### **■ Différentes dimensions nécessaires à l'évaluation**

#### **1- Identifier les résultats du projet, les limites et les solutions trouvées**

Revue de la littérature du projet et examen des données du dispositif de suivi/évaluation, entretiens avec le responsable de programme en charge du suivi du projet au siège du GRET, la cheffe de projet Gret, les partenaires opérationnels (ASODIA, APESS/CRIPA, ARD).

#### **2- Comprendre le contexte de l'intervention**

Il conviendra de rencontrer les partenaires institutionnels du projet (conseil départemental de Dagana, services de l'Etat, bailleurs), les acteurs du secteur de l'élevage, ainsi que le ministère de l'Élevage.

#### **3- Comprendre les limites sociales à l'action, analyser la réaction du projet à ces limites et faire des propositions.**

Rencontre avec les membres de l'équipe pour identifier leur niveau d'implication dans le projet, leur progression durant le projet, la perception de leur rôle aujourd'hui et après le projet, l'analyse des résultats et effets du projet, leurs perspectives.

Rencontre avec des leaders d'organisations partenaires et non partenaires, et des familles d'éleveurs appuyés par le projet, des familles hors projet pour apprécier le contexte social, leur perception des appuis dispensés par le projet et leur vision de la suite.



#### **4- Comprendre les limites techniques de l'action**

Lecture des rapports techniques, entretiens avec les éleveurs, les femmes, les services de l'état, les comités de gestion...

Discussion avec les membres de l'équipe technique, avec les personnes ressources et les prestataires clés (formateurs, inséminateurs...).

### **2.3 Les produits attendus**

Les produits attendus sont :

- Une note de démarrage, base de discussions et d'échanges sur l'adéquation entre les propositions méthodologiques de l'évaluateur et les attentes du commanditaire ;
- Une restitution orale sur le terrain accompagnée d'un aide mémoire qui permettra à l'équipe et aux partenaires de réagir et d'apporter des compléments d'information ;
- Un rapport provisoire dans un délai de 15 jours maximum après le retour de terrain ;
- Un rapport final dans un délai de 15 jours après réception des commentaires et corrections du rapport provisoire par le commanditaire.

Ce rapport final comprendra un rapport principal avec :

- ✓ un rappel rapide de la méthodologie employée ;
- ✓ les observations et résultats de l'évaluation, selon les termes définis plus haut ;
- ✓ l'analyse de l'effet et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le secteur ;
- ✓ des perspectives et conditions de pérennisation du projet ;
- ✓ des recommandations concrètes (liées aux observations et résultats de l'évaluation) et constructives à adresser à une ou plusieurs parties prenantes.
- ✓ Une synthèse – résumé exécutif (5 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

### **3. Les modalités**

#### **3.1 Proposition technique et enveloppe financière**

L'enveloppe maximale de l'évaluation est de 30 000 euros TTC, comprenant le temps de travail de l'équipe (mission et rédaction des rapports), les per diem, et les transports internationaux de l'évaluateur international. Les transports locaux devront également être pris en compte dans le budget (à la charge du consultant).

La proposition technique devra être présentée selon le canevas en Annexe 1 et comprendre en annexe un budget prévisionnel détaillé (conforme au modèle présenté en Annexe 2) compris dans cette enveloppe.

#### **3.2 Durée et période de l'évaluation**

L'évaluation nécessitera 15 jours de terrain. La date de démarrage souhaitable est le 13 Mai 2019. Le rapport provisoire devra être rendu au plus tard le 07 juin 2019.

### 3.3 Ressources humaines

L'équipe sera constituée d'au moins deux experts avec des profils complémentaires :

#### **Chef de mission : agroéconomiste**

- Expert international
- 10 ans d'expérience minimum dans les domaines de l'agriculture et l'élevage ;
- Expérience en développement local ;
- Expérience avérée en évaluation de projet, avec au moins 5 références d'expériences similaires d'évaluation de projet multiacteurs de plus d'1 million d'euros avec des sources de financements variées (bilatérale, multilatérale, coopération décentralisée...) ;

#### **Expert 2 : Expert en élevage**

- Expérience avérée d'au moins 5 ans en élevage bovin viande et lait en zone Sahel ;
- Bonne connaissance des projets de développement et du milieu de la solidarité internationale avec au moins 3 références ;
- Parler le wolof couramment, parler couramment le pulaar serait un plus certain ;

De manière générale l'équipe présentée devra répondre aux exigences suivantes :

- Expérience confirmée dans l'évaluation des projets de développement dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage en Afrique de l'Ouest ;
- Capacité d'analyse des effets du projet en matière de genre, d'environnement et de développement local ;
- Connaissance des politiques agricoles et projets de développement rural en Afrique de l'Ouest ;
- Connaissance des dynamiques des filières laitières en Afrique de l'Ouest souhaitée ;
- Connaissance du Sénégal souhaitée.

### 3.4 Contacts

Les réponses doivent être envoyées au plus tard le vendredi 03 mai 2019 aux adresses mails suivantes

Cécile Broutin, Responsable de programme, Gret France, [broutin@gret.org](mailto:broutin@gret.org);

Mame Coumba FAYE, Cheffe de Projet, Sénégal, [faye-m.senegal@gret.org](mailto:faye-m.senegal@gret.org)

L'objet du courriel devra porter la mention « **offre évaluation finale externe projet Asstel2** ».

## **Annexe 1 : Canevas de la réponse**

*La réponse aux termes de référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :*

### **1. Lettre d'introduction**

### **2. Compréhension des Termes de Référence**

Cette section décrira entre autre la compréhension que l'évaluateur international, chef de mission a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

### **3. Méthodologie de travail et résultats attendus**

Cette section décrira entre autre :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée

### **4. Composition de l'équipe et références**

Cette section décrira :

- la composition de l'équipe (profils, coplanarités, rôles.)
- les principales références démontrant sa capacité à conduire des évaluations similaires.

### **5. Annexes**

- le CV de l'expert international, chef de mission et du ou des autres experts ;
- le devis de la prestation (cf. modèle fourni en annexe 2)

## Annexe 2 : Modèle<sup>1</sup> de devis prévisionnel

Nom de la société :

N° SIRET :

Coordonnées et Adresse :

DEVIS n°:.....

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre d'unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
<b>Vols Internationaux</b> <i>(Sur justificatif ET remise des cartes d'embarquement)</i>			€
- Vols AR :		€	€
- Vols AR :		€	€
<b>Perdiem</b> <i>(en forfait jour sans justificatif)</i>			€
- Evalueur 1 :		€	€
- Evalueur 2 :		€	€
<b>Déplacements intérieurs</b> <i>(sur présentation de facture)</i>			€
- Estimation des coûts de déplacement au Sénégal		€	€
- Estimation des coûts de déplacement en France		€	€
<b>Salaires / Honoraires</b> <i>(coût forfaitaire – unité en jours ouvrés)</i>			€
- Evalueur international :		€	€
- Evalueur 2 :		€	€
<b>Autres coûts</b> <i>(documentation, reprographie, communications...)</i> <i>(Coûts forfaitaires)</i>			€
-		€	€
-		€	€
<b>Montant Total TTC:</b>			€

Observations complémentaires :

<sup>1</sup> A présenter sur lettre à en-tête dans la mesure du possible.

### Annexe 3 : Grille d'évaluation

La note globale est la somme d'une note Technique et d'une note financière

La note technique sur 100 sera décomposée comme présenté ci-dessous :

	Maximum
<b>Organisation et méthodologie</b>	
<b>Compréhension des termes de référence</b>	<b>5</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>30</b>
<i>La méthode de travail</i>	25
<i>Planning des activités</i>	5
<b>Références</b>	<b>15</b>
<b>Note totale pour l'organisation et la méthodologie</b>	<b>50</b>
<b>Expert principal</b>	
<b>Qualification et compétence</b>	<b>10</b>
<b>Expérience professionnelle</b>	<b>20</b>
<b>Note totale pour l'expert principal</b>	<b>30</b>
<b>Expert secondaire</b>	
<b>Qualification et compétence</b>	<b>10</b>
<b>Expérience professionnelle</b>	<b>10</b>
<b>Note totale pour l'expert secondaire</b>	<b>20</b>
<b>Note globale</b>	<b>100</b>

La note financière, sur 30, sera calculée selon la formule :

$$Nf = 30 * Pm / P$$

Où,

Nf est la note financière

Pm est le prix le moins élevé des offres reçues

P est le prix de l'offre évalué